

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 28 FÉVRIER 2018

Pédagogie, innovation, sécurité, ENEDIS et IRRIGANTS de France s'engagent

Olivier Roland, Directeur Clients d'Enedis et Eric Frétilière, Président des Irrigants de France ont signé ce jour, dans le cadre du Salon International de l'Agriculture 2018, une convention de partenariat permettant de renforcer la coopération entre les deux structures. Dans le prolongement des protocoles nationaux FNSEA-Enedis et APCA-Enedis, cette alliance montre tout l'engagement des partenaires tant au niveau national que territorial.

Pédagogie sur la tarification et les dispositifs de comptage

L'électricité est devenue un poste de dépenses majeur pour les irrigants. Une meilleure compréhension des problématiques liées à la tarification de l'acheminement de l'électricité, et notamment celles concernant la transition énergétique, passent par une pédagogie renforcée. Cet accord permettra en outre à Enedis de sensibiliser les irrigants aux nouveaux dispositifs de comptage, mais aussi de faciliter les demandes de raccordements grâce à une plus grande proximité entre les partenaires en local.

Innovation et données de consommation

Au niveau territorial, chaque exploitant a besoin de suivre au plus près sa consommation. Cette convention de partenariat doit ainsi permettre aux irrigants de contribuer à la mise en place d'une plateforme d'échanges (espaces clients) pour la mise à disposition par Enedis des données de consommations d'électricité des irrigants. Par ailleurs, la place de l'innovation au travers du déploiement des objets connectés représente une voie de progrès et d'avenir pour les irrigants dans le suivi fiable des données de consommations d'électricité.

Sensibilisation et sécurité

Les irrigants utilisent des équipements exigeants quant à la fiabilité de l'acheminement de l'électricité fournie. L'utilisation de matériels d'irrigation (pivots, enrouleurs...) requière aussi beaucoup de prudence dès lors qu'ils sont situés à proximité des lignes électriques afin d'assurer la sécurité des irrigants et la longévité du matériel. La sensibilisation par Enedis aux facteurs de risques susceptibles de menacer leur sécurité est essentielle.

« Cette signature est une première en la matière pour IRRIGANTS de France, qui illustre notre implication sur l'énergie tant au niveau national que dans le cadre des exploitations. Un dialogue dynamique doit se pérenniser entre les irrigants et l'opérateur de réseau ENEDIS sur ces questions aussi cruciales que le tarif d'acheminement ou de la sécurité des irrigants dans les parcelles » déclare Eric Frétilière, Président d'IRRIGANTS de France.

« Les irrigants sont un acteur important du développement des territoires. Enedis se doit de les accompagner en déclinant au plus près des territoires ce partenariat afin de renforcer les relations entre les irrigants et les équipes d'Enedis en région » déclare Olivier Roland, Directeur Clients d'Enedis

Contacts presse

IRRIGANTS de France : Anne KETTANEH : 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com

Enedis : Philippe GRIGNON : 06 07 77 98 27 - philippe.grignon@enedis.fr